

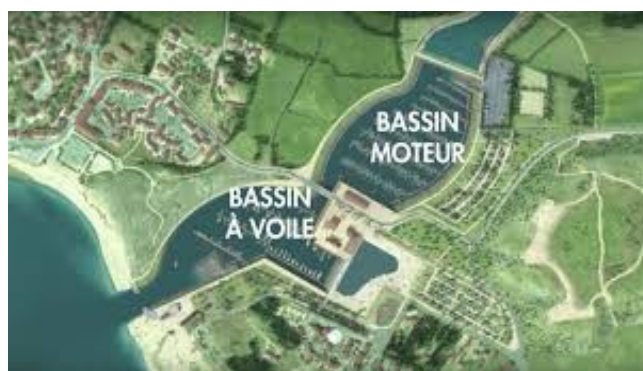
## Étude de cas : LE PORT DE PLAISANCE DE BRÉTIGNOLLES s/ MER (Vendée)

### **Doc. 1 – Présentation du projet**

Situé entre les communes de Saint-Gilles-Croix-de-Vie et les Sables-d'Olonne. Brétignolles-sur-mer est une station balnéaire vendéenne. Le projet de construction d'un port de plaisance sur cette commune suscite des conflits d'acteurs.

Imaginé pour répondre à la saturation des ports vendéens, un nouveau port de plaisance se prépare sur la petite station balnéaire de Brétignolles-sur-mer. D'une capacité de plus de 900 anneaux, il doit proposer un bassin réservé aux voiliers, un autre pour les bateaux à moteur, mais aussi une zone de loisirs avec aire de baignade. Le site, qui s'installera sur des terres agricoles et une zone humide, nécessitera donc de couper la dune, creuser un chenal et installer un pont levant qui reliera les deux rives. Le projet est estimé à 43 millions d'euros et engendrera la création d'une centaine d'emplois, selon les calculs de la communauté de commune du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie.

*D'après le quotidien 20 minutes – 5 octobre 2019*



*Projet du port de plaisance de Brétignolles-sur-mer*



**Doc. 2 - vidéo, reportage du JT de 20h sur France2 21 novembre 2019.**

### **Doc. 3: Le projet de port de plaisance d'après le site internet de la communauté de commune de Saint-Gilles-Croix-de-Vie.**

Le port de plaisance de Brétignolles-sur-Mer est avant tout conçu comme un lieu de vie et d'activités destiné à améliorer la qualité de vie du territoire, à promouvoir la fréquentation touristique et à renforcer la vocation maritime du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie. Ce projet n'a pas vocation à concurrencer le port de plaisance de Saint-Gilles-Croix-de-Vie mais au contraire de renforcer son attractivité tout au long de l'année. Ensemble, ils formeront le plus grand port de plaisance régional, la mutualisation du fonctionnement des deux entités offrant des perspectives de développement sans équivalent. Ce projet s'intègre dans un plan d'action vaste mené par la Communauté de Communes.

Le projet de port de plaisance prévoit 915 anneaux sur le site de la base nautique Normandelière répartis sur deux bassins (bateaux à moteur et voiliers). Plusieurs autres équipements sont également prévus : - des espaces techniques (cale de mise à l'eau, capitainerie, aire de carénage...) - un bassin dédié à la voile légère, - un bassin de baignade d'eau de mer - une aire de loisirs qui accueillera des animations Les bâtiments de l'école de voile municipale et de la ferme de la Normandelière sont conservés et l'accès à la plage de la Normandelière est maintenu. Ce projet permettra la création de plus de 100 emplois directs et indirects. Et il s'est attaché à éviter ou à réduire l'ensemble des impacts sur l'environnement. Le budget prévisionnel s'élève à 43 000 000 €. Les estimations démontrent que l'opération sera intégralement financée par les locations d'anneaux.

**Doc. 4 : extrait du rapport sur l'étude du marché nautique dans la région de Brétignolles.**

**Lien avec le projet de port de Brétignolles-sur-mer**

Malgré les augmentations de capacité des ports de plaisance ( La Rochelle, Yeu,..) les listes d'attente demeurent importantes, particulièrement pour les navires de moins de 8m ou de plus de 15m. A proximité de Brétignolles-sur-mer, l'île d'Yeu affiche des délais d'attente de plusieurs dizaines d'années.



**Doc. 5 : Photographie montrant l'occupation de la dune par la ZAD (Zone à défendre / Zone à aménagement différé).**

Une ZAD désigne une forme de squat à vocation politique (organisé par des citoyens), généralement à l'air libre et destinée à s'opposer à un projet d'aménagement. *Site de Reporterre*



**Doc. 6 : Affiche construite par les opposants au projet du port de Brétignolles-sur-mer.**

« Halte je suis gardien de la dune ». *Site <https://www.la-vigie.org/>*



**Doc. 7 : Lettre adressée au préfet des Pays de la Loire, rédigée par les opposants au projet de Port de plaisance à Brétignolles-sur-mer.**

Monsieur Le Préfet,

L'association LA VIGIE( association de veille écologique et citoyenne), ainsi que de nombreux citoyens du canton de Saint Gilles s'opposent au projet de port à Brétignolles sur mer.

Ce projet est en opposition avec plusieurs lois, dont la loi littoral et implique de nombreux dangers :

- Pollution des eaux par les rejets du port.
- Pollution de la nappe phréatique (de l'eau de mer dans les terres).
- Destruction d'une réserve d'oiseaux migrateurs (la Grand Roche).
- Risque important de recul des plages au sud du projet.
- Un chenal que se comble régulièrement : port inutilisable.
- Effets négatifs indirects sur l'environnement.
- Risques pour l'activité touristique balnéaire traditionnelle.
- Danger de surendettement de la commune.



Pensons aux générations de demain et stoppons ce projet démesuré qui détruirait le caractère remarquable de notre commune.

Le bureau de la Vigie